



Rapport sur la qualité des actifs
au 30 Juin 2021
Caisse Française de Financement Local
(instruction n° 2011-I-07 du 15 juin 2011)

Conformément à l'instruction n° 2011-I-07 du 15 juin 2011, le rapport sur la qualité des actifs a pour but de présenter l'ensemble des éléments d'actifs constituant le *cover pool* de la Caisse Française de Financement Local et le cadre de gestion des risques de taux et de liquidité.

Au 30 juin 2021, le *cover pool* de la Caisse Française de Financement Local est composé de EUR 51,6 milliards de prêts, de EUR 5,4 milliards de titres et de EUR 0,9 milliards de titres et valeurs suffisamment sûrs et liquides, qui correspondent aux expositions suivantes :

En EUR milliers, au 30/06/2021	Total <i>cover pool</i>	Actifs sortis du <i>cover pool</i>	Total Encours
Expositions sur des personnes publiques	56 969 787	523	56 970 310
Organismes de titrisation	-	-	-
Titres et valeurs suffisamment sûrs et liquides	913 689	-	913 689
TOTAL	57 883 476	523	57 883 999

Grâce à son statut de société de crédit foncier, la Caisse Française de Financement Local a accès aux opérations de refinancement proposées aux banques par la Banque de France. Dans le cadre du pilotage de son *cover pool* et de sa trésorerie, la Caisse Française de Financement Local peut ainsi sortir du *cover pool* certains actifs et les donner en garantie à la banque centrale afin d'obtenir un financement lors des appels d'offres organisés par la Banque de France. La Caisse Française de Financement Local n'a pas fait usage de cette possibilité au cours des trois derniers exercices (sauf pour des tests opérationnels d'accès, mis en œuvre régulièrement) et aucun actif n'a été mobilisé au 30 juin 2021 auprès de la Banque de France.

Des actifs détenus par la Caisse Française de Financement Local peuvent également être retirés du *cover pool* s'ils sont devenus non éligibles, en attendant qu'ils soient cédés ou échus.

Le *cover pool* n'inclut aucune part de titrisation. Les obligations foncières émises par la Caisse Française de Financement Local respectent les conditions d'éligibilité aux opérations de refinancement de la Banque centrale européenne et sont également conformes à la réglementation CRR / CRD IV.

1. PRÊTS GARANTIS

La Caisse Française de Financement Local ne détient aucun prêt garanti par une hypothèque ou cautionné.

2. EXPOSITIONS SUR DES PERSONNES PUBLIQUES

2.1 VENTILATION PAR TYPE DE CONTREPARTIE

Les expositions directes correspondent à des expositions sur des personnes publiques et les expositions indirectes à des expositions totalement garanties par des personnes publiques. Les expositions libellées en devise sont converties au cours de change du *swap* de couverture. Les prêts et titres sont présentés nets de provisions spécifiques et hors surcotes/décotes.

En EUR milliers	Exposition directe		Exposition indirecte		Total	dont encours des créances douteuses et litigieuses	dont encours impayés	dont provisions ⁽¹⁾
	Prêts	Titres obligataires	Prêts	Titres obligataires				
France								
État :								
- refinancements export	-	-	4 040 409	-	4 040 409	-	-	-
- autres	20 052	-	84	230 000	250 136	-	-	-
Banque de France ⁽²⁾	383 503	-	-	-	383 503	-	-	-
Régions	2 347 346	70 007	236 045	-	2 653 398	48 396	14 410	-14 400
Départements	7 494 255	-	138 676	-	7 632 931	999	32	-17
Communes	14 531 820	13 884	304 451	-	14 850 155	121 599	13 615	-9 569
Groupements de communes ⁽³⁾	13 508 306	61 542	78 821	-	13 648 669	17 591	2 253	-768
Établissements publics :								
- de santé	6 094 791	8 397	-	-	6 103 188	42 927	174	-104
- d'habitat social	894 857	-	-	-	894 857	-	20	-
- autres	746 696	149 966	466	-	897 128	17 317	2 483	-34
Sous-total	46 021 626	303 796	4 798 952	230 000	51 354 374	248 829	32 987	-24 892
Allemagne								
Länder	-	275 000	-	-	275 000	-	-	-
Sous-total	-	275 000	-	-	275 000	-	-	-
Autriche								
Länder	-	-	169 888	-	169 888	-	-	-
Sous-total	-	-	169 888	-	169 888	-	-	-
Belgique								
Régions	708	-	4 000	-	4 708	-	-	-
Établissements publics	31 416	-	-	-	31 416	-	-	-
Sous-total	32 124	-	4 000	-	36 124	-	-	-
Canada								
Communes	100 287	-	-	-	100 287	-	-	-
Établissements publics	34 485	-	-	-	34 485	-	-	-
Sous-total	134 772	-	-	-	134 772	-	-	-
Espagne								
État	-	180 000	-	-	180 000	-	-	-
Régions	-	50 000	-	-	50 000	-	-	-
Communes	65 443	-	-	-	65 443	-	-	-
Sous-total	65 443	230 000	-	-	295 443	-	-	-
Etats-Unis								
États fédérés	-	181 761	-	-	181 761	-	-	-
Sous-total	-	181 761	-	-	181 761	-	-	-

RAPPORT SUR LA QUALITÉ DES ACTIFS
CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL

En EUR milliers	Exposition directe		Exposition indirecte		Total	dont encours des créances douteuses et litigieuses	dont encours impayés	dont provisions ⁽¹⁾
	Prêts	Titres obligataires	Prêts	Titres obligataires				
Italie								
État	-	1 150 050	-	-	1 150 050	-	-	-17 895
Régions	-	1 685 250	-	-	1 685 250	-	-	-
Provinces	-	388 124	-	-	388 124	-	-	-
Communes	3 959	875 547	-	-	879 506	-	-	-
Sous-total	3 959	4 098 971	-	-	4 102 930	-	-	-17 895
Japon								
Communes	-	25 000	-	-	25 000	-	-	-
Sous-total	-	25 000	-	-	25 000	-	-	-
Portugal								
État	-	-	-	-	-	-	-	-
Communes	5 426	-	-	-	5 426	-	-	-
Établissements publics	1 719	-	-	-	1 719	-	-	-
Sous-total	7 145	-	-	-	7 145	-	-	-
Royaume Uni								
État	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-
Suède								
Communes	18 490	-	-	-	18 490	-	-	-
Sous-total	18 490	-	-	-	18 490	-	-	-
Suisse								
Cantons	65 253	-	-	-	65 253	-	-	-
Communes	230 252	-	-	-	230 252	-	-	-
Établissements publics	60 350	-	-	-	60 350	-	-	-
Sous-total	355 855	-	-	-	355 855	-	-	-
Supranational								
Organismes internationaux	13 005	-	-	-	13 005	-	-	-
Sous-total	13 005	-	-	-	13 005	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	46 652 419	5 114 528	4 972 840	230 000	56 969 787	248 829	32 987	-42 787

(1) Les provisions sur prêts et titres sont composés de :

- provisions pour créances douteuses : EUR 24 855 milliers. En complément de ces provisions, la Caisse Française de Financement Local constitue des provisions collectives et sectorielles.

- provisions sur moins values latentes des titres de placement : EUR 17 932 milliers.

(2) Solde du compte Banque de France de la Caisse Française de Financement Local au 30 juin 2021.

(3) Dont EUR 14 517 milliers au titre des opérations de contrat de partenariat.

2.2 NOTATIONS

La Caisse Française de Financement Local ne détient aucune exposition (hors valeurs de remplacement décrites ci-dessous) dont l'éligibilité nécessiterait une notation minimale par un organisme externe d'évaluation de crédit, reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

2.3 VENTILATION PAR DURÉE RÉSIDUELLE

En EUR milliers, au 30/06/2021

Maturité résiduelle finale

Durée résiduelle (arrondie au nombre d'années entier le plus proche)	Nombre d'opérations ⁽¹⁾	Encours total
0	1 252	539 804
1	2 564	542 705
2	2 721	892 693
3	2 102	836 935
4	4 228	1 338 645
5	2 620	1 822 084
6	2 129	1 788 097
7	3 008	2 709 140
8	2 433	3 665 633
9	2 933	3 368 102
10	1 848	2 543 953
11	1 418	2 679 921
12	1 707	3 165 848
13	1 669	4 357 488
14	1 955	4 852 339
15	1 312	3 508 877
16	1 017	2 894 629
17	1 040	2 784 505
18	1 045	2 426 859
19	876	3 011 700
20	456	2 126 686
21	151	515 595
22	193	459 197
23	271	597 725
24	201	494 399
25	131	542 043
26	58	296 939
27	81	1 012 681
28	120	405 180
29	63	433 789
30	26	132 913
31	9	29 664
32	37	29 497
33	11	72 214
34	23	101 949
35	20	31 694
36	19	37 720
37	7	22 618
38	5	25 639
39	2	20 875
40	1	6 488
	41 762	57 125 462
ÉCART DE CHANGE		- 155 675
TOTAL GÉNÉRAL		56 969 787

(1) Nombre d'opérations qui arriveront à échéance pendant la période observée.
La période 0 inclut le solde du compte Banque de France.

2.4 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS (RA)

En EUR milliers, au 30/06/2021

PAYS	Remboursements anticipés survenus en 2021	Taux de RA fin de période
France		
Etat	-	-
Départements	22 902	0,31%
Communes	10 387	0,07%
Groupements de communes	4 412	0,03%
Etablissements publics :		
- de santé	318	0,01%
- d'habitat social	1 420	0,16%
- autres établissements publics	73	0,01%
Sous-total	39 512	0,08%
TOTAL expositions sur personnes publiques	39 512	0,07%

Le taux de RA calculé à la fin du premier semestre de l'année 2021 correspond au rapport entre le volume de remboursements anticipés survenus au cours de l'année 2021 et l'encours moyen égal à la moyenne arithmétique des encours journaliers de la même période. Ce taux n'est pas annualisé en raison du caractère aléatoire des remboursements anticipés sur un *cover pool* constitué d'entités du secteur public.

Sur 2020, le taux de RA pour l'année entière s'élevait à 0,08% correspondant à EUR 47 millions de remboursements anticipés.

3. ORGANISMES DE TITRISATION ET ENTITÉS SIMILAIRES

3.1 VENTILATION PAR TYPE DE CONTREPARTIE

En date du 30 juin 2021, la Caisse Française de Financement Local ne détient aucune part d'organisme de titrisation et entités similaires au sein de son bilan.

3.2 NOTATIONS

Néant.

3.3 VENTILATION PAR DURÉE RÉSIDUELLE

Néant.

3.4 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS

Néant.

4. TITRES ET VALEURS SUFFISAMMENT SÛRS ET LIQUIDES (VALEURS DE REMPLACEMENT)

4.1. VENTILATION PAR CONTREPARTIE

En EUR milliers, au 30/06/2021		Pays	Encours
1^{er} échelon de qualité de crédit			
Obligations sécurisées			
	France		197 900
	Autres pays		604 081
Autres titres bancaires			
	France		12 199
	Autres pays		94 922
Prêt à la société mère, SFIL		France	-
2^{ème} échelon de qualité de crédit			
Titres bancaires (maturité < 100 jours)			
	France		-
	Autres pays		-
Solde des comptes courants bancaires		France et autres pays	4 587
TOTAL GÉNÉRAL			913 689

Les titres bancaires correspondent à des placements de trésorerie sous la forme de certificats de dépôts ou d'obligations émis par des établissements de crédit.

Les titres bancaires sont présentés nets de provisions spécifiques et hors surcotes/décotes.

La Caisse Française de Financement Local peut accorder des prêts à SFIL, sa maison mère, afin de placer ses excédents de trésorerie.

Aucune créance douteuse et litigieuse n'est recensée parmi les valeurs de remplacement.

4.2 NOTATIONS

Au 30 juin 2021, les valeurs de remplacement sont constituées de titres bancaires, ainsi que, marginalement, des soldes des comptes bancaires. Ces expositions doivent bénéficier d'une notation qui entre dans la catégorie « Meilleur échelon », ou « Second échelon » de qualité de crédit lorsqu'ils ont une durée inférieure à 100 jours.

4.3 VENTILATION PAR DURÉE RÉSIDUELLE

En EUR milliers, au 30/06/2021		Durée résiduelle					
Maturité résiduelle finale	Nombre d'opérations (1)	- de 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Période d'échéance en année							
0	8	115 209	38 199	-	-	-	153 408
1	13	-	-	272 940	49 500	-	322 440
2	15	-	-	-	252 841	-	252 841
3	3	-	-	-	138 900	-	138 900
4	1	-	-	-	46 100	-	46 100
Total	40	115 209	38 199	272 940	487 341	-	913 689

(1) Nombre d'opérations qui arriveront à échéance pendant la période observée.

Les soldes des comptes bancaires sont mentionnés ici comme une seule opération, échue.

4.4 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS

Aucun remboursement anticipé n'a eu lieu, ni au cours du premier semestre 2021, ni au cours de l'année 2020.

5. LE RISQUE DE TAUX

Pour limiter l'impact de ces risques, la Caisse Française de Financement Local a mis en place une stratégie de couverture consistant :

- à micro-couvrir en taux, en base et en change les éléments de bilan libellés dans une devise autre que l'euro ou indexés sur une structure de taux complexe. Certaines opérations vanille libellées en euro peuvent également faire l'objet d'une micro-couverture si leur notionnel ou leur durée risque d'entraîner un dépassement de limite de sensibilité. La micro-couverture est exclusivement réalisée par *swap* ;
- à macro-couvrir en taux l'ensemble des opérations qui ne sont pas micro-couvertes. Les opérations concernées sont essentiellement (i) les prêts au secteur public local et (ii) les émissions d'obligations foncières libellés en euro. Cette macro-couverture est obtenue autant que possible par adossement entre actifs et passifs à taux fixe via la résiliation de *swaps* et, pour le complément, par mise en place de nouveaux *swaps* contre Euribor ou €str ;
- cette gestion du risque de taux fixe est complétée par un suivi des *fixings* des opérations à taux révisables afin de s'assurer que ceux-ci n'entraînent pas un dépassement de la limite de sensibilité à court terme. Le cas échéant, des *swaps* contre €ster peuvent être conclus pour couvrir le risque de *fixing*.

Ces couvertures peuvent être réalisées soit directement sur le marché par la Caisse Française de Financement Local, soit être intermédiées par SFIL, qui se retourne alors à son tour sur le marché.

Les dettes non privilégiées ne sont pas concernées par ces opérations de couverture. En effet, les dettes contractées par la Caisse Française de Financement Local auprès de son actionnaire pour financer le surdimensionnement sont empruntées soit directement avec un index Eonia ou €str et n'ont pas besoin d'être swappées, soit avec un index Euribor et financent alors des actifs également indexés sur Euribor. Le cas échéant, les dettes envers la Banque de France, à court terme et à taux fixe, ne sont pas couvertes, mais financent des actifs à taux fixe également.

Ces différents types de risques de taux sont suivis, analysés et gérés à travers :

- la production de gaps (respectivement de taux fixe, de base et de *fixing*), calculés en vision statique :

Impasse taux fixe	Différence entre les emplois et les ressources au bilan et hors-bilan à taux fixe, ou dont le taux a fixé. Elle est calculée chaque mois jusqu'à extinction du bilan.
Impasse par index	Différence entre les emplois et les ressources, au bilan et hors-bilan, pour un index ténor donné n'ayant pas encore fixé. Cette impasse est calculée chaque mois jusqu'à extinction du bilan.
Gaps de base	Impasses résultant de l'adossement entre deux gaps d'index. Il y en a donc autant que de paires d'index.
Impasse de <i>fixing</i>	Pour un index ténor donné : différence entre emplois et ressources à taux révisable, de bilan et de hors-bilan, par date de <i>fixing</i> .

- la production mensuelle d'indicateurs de sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN) à un choc de taux de 100 bp, visant à encadrer les positions résiduelles de taux fixe/fixé de la Caisse Française de Financement Local (après la mise en place des couvertures). Ces indicateurs sont calculés pour 4 time buckets prédéfinis (court terme, moyen terme, long

terme, très long terme), et encadrés par des limites qui ont été calibrées pour ne pas perdre plus de 6 % des fonds propres (soit EUR 80 millions) avec un quantile de 99 % calculé sur la base d'un historique de 10 ans.

Au 30 juin 2021 les limites de sensibilité au risque de taux de CAFFIL sont les suivantes :

Translation de la courbe de taux	Limite de EUR 25 millions
Pentification/rotation de la courbe de taux sur des points éloignés de la courbe	Limite de EUR 15 million sur le <i>time bucket</i> court terme Limite de EUR 10 million sur le <i>time bucket</i> moyen terme Limite de EUR 10 million sur le <i>time bucket</i> long terme Limite de EUR 9 million sur le <i>time bucket</i> très long terme
Pentification/rotation de la courbe de taux à l'intérieur d'un <i>time bucket</i>	Limite de EUR 30 millions sur la valeur absolue des sensibilités à l'intérieur de chaque <i>time bucket</i>

Les mesures à fin de trimestre de sensibilité pour un mouvement de taux de 100 points de base sont présentées ci-dessous :

Risque directionnel

Sensibilité globale

EUR millions, fin de trimestre	Limite	30/09/2020	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021
Sensibilité	25,0	-1,0	-6,8	-10,1	-5,3

Risque de pente entre deux points de maturité éloignée sur la courbe

Somme des sensibilités

EUR millions, fin de trimestre	Limite*	30/09/2020	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021
Court terme	15,0	-5,3	-9,5	-4,4	-5,8
Moyen terme	10,0	-6,1	3,1	-6,5	1,0
Long terme	10,0	5,1	-2,5	0,7	-1,4
Très long terme	9,0	5,3	2,2	0,1	0,9

Risque de pente entre deux points de maturité proche

Somme des sensibilités en valeur absolue

EUR millions, fin de trimestre	Limite*	30/09/2020	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021
Court terme	30,0	12,6	10,9	12,4	7,7
Moyen terme	30,0	13,9	22,3	21,4	24,5
Long terme	30,0	3,7	11,3	16,7	26,0
Très long terme	30,0	8,2	8,8	8,3	5,7

6. LA GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Caisse Française de Financement Local assure une gestion lui permettant de couvrir structurellement ses besoins de liquidité jusqu'à extinction des passifs privilégiés par des actifs éligibles à un refinancement de la Banque de France.

Par ailleurs, la Caisse Française de Financement Local s'assure qu'à tout moment ses besoins de trésorerie sur une période de 180 jours sont couverts par des valeurs de remplacement et des actifs éligibles à un refinancement de la Banque de France. On entend par besoins de trésorerie les remboursements des obligations foncières et des *registered covered bonds* (RCB), des dettes non privilégiées et les prévisions de remboursement du *cash collateral* reçu, nets des remboursements d'actifs reçus.

Au 30 juin 2021, la situation de liquidité à 180 jours est excédentaire sur l'ensemble de la période et ne présentait aucun besoin de trésorerie. Les variations observées correspondent aux *cash flows* d'amortissement des obligations foncières, du *cash collateral*, des dettes non privilégiées et des actifs.

